

# PARCOURS MANOIRS ET CHÂTEAUX CADRE DE VIE ET ART DE VIVRE

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE VANNES, GOLFE DU MORBIHAN  
ENTRE PETITE MER ET PAYS VERT**



GOLFE DU  
MORBIHAN  
VANNES AGGLOMÉRATION

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



# SOMMAIRE

- 4 **CHÂTEAU OU MANOIR ?  
QUESTIONS D'HISTOIRE**
- 8 **PAS DE TERRE SANS SEIGNEUR**
- 9 **LES HABITANTS  
PETITES ET GRANDES SEIGNEURIES**
- 11 **L'ENVIRONNEMENT NATUREL  
DES DEMEURES**
- 12 **LE MANOIR, UNE PETITE EXPLOITATION  
AGRICOLE : COMPRENDRE LE DISPOSITIF**
- 13 **LA VIE DANS LE MANOIR**
- 14 **FORMES ET ÉVOLUTION**
- 15 **LORSQUE LES FONCTIONS  
ET LES PROPRIÉTAIRES ÉVOLUENT...**
- 20 **LE PARCOURS**
- 31 **POUR EN SAVOIR PLUS**
- 31 **GLOSSAIRE**

\*Les petites étoiles dans le texte renvoient au glossaire page 31.

**Gisant de Pierre IV Chohan,  
seigneur de Coëtcandec, en chevalier,  
église Notre-Dame de Locmaria-Grand-Champ**

© F. Le Divenah pour GMVa

**Le château de Kerlévenan,  
élévation postérieure**

© F. Le Divenah pour GMVa



# CHÂTEAU OU MANOIR ?

## QUESTIONS D'HISTOIRE ...

**Dessin du château du Pargo,  
Vannes, vers 1780**

Fonds privé

© Service de l'Inventaire culturel -  
Région Bretagne, Bernard Bègne



La densité des manoirs et châteaux est sur notre territoire remarquable. Après la guerre de Succession (1341-1365), le maintien d'une paix durable par la nouvelle dynastie ducale des Montfort favorise constructions et reconstructions à partir du 14<sup>e</sup> siècle.

La proximité de Vannes, capitale ducale et siège épiscopal, joue un rôle considérable dans l'implantation de ces riches demeures. En Arradon, Saint-Avé, Theix-Noyal, Grand-Champ, Sarzeau, l'impulsion est donnée par des proches de la cour ducale. Sous l'Ancien Régime, cet urbanisme seigneurial qui se maintient évoque aussi toute la richesse économique de cet arrière pays.

Les configurations naturelles du territoire expliquent aussi ces lieux de concentration comme à Grand-Champ où le bassin versant du Loc'h a certainement joué un rôle évident dans l'implantation de l'habitat noble, tout comme le Golfe du Morbihan, à cause de son climat et de ses paysages, a favorisé la construction de ces demeures sur le littoral, pour jouir directement ou indirectement de la vue sur la mer.

Si l'on voit bien la différence entre château fort et manoir, la distinction devient plus floue avec le temps. Au Moyen Âge, les châteaux sont entourés d'une enceinte qui leur confère tout l'apanage de la fortification imprenable : hauteur des murs, fossés, pont-levis, tours comme à Largoët ou à Suscinio. Les manoirs qui apparaissent au 14<sup>e</sup> siècle sont plus modestes mais restent cependant équipés de structures protectrices. Avec le temps et la paix qui s'installe, ces différences s'estompent et se précisent surtout autour de la taille des édifices et de leurs éléments structurels qui évoluent.

La disparition de l'escalier et de sa tour en tant que signe architectural extérieur marque un changement profond, de même que les ouvertures qui s'agrandissent et les façades ordonnancées\* qui apparaissent. Le manoir perd peu à peu ses caractéristiques pour faire place à partir du 17<sup>e</sup> siècle à des habitations francisées, plus monumentales. Extensions, ou tout simplement constructions *in extenso* à côté de l'ancien logis, affectent bon nombre de manoirs qui prennent alors des allures de châteaux comme à Penhouët en Grand-Champ ou Beaugard en Saint-Avé.



**1. Allée du château de Penhouët**  
© Office du Tourisme

**2. Château de Penhouët, Grand-Champ**  
© Office de Tourisme

**3. Vue aérienne du domaine de Suscinio, Sarzeau** © L. Rannou

**4. Vue aérienne du logis de Suscinio, Sarzeau** © L. Rannou



# PAS DE TERRE SANS SEIGNEUR



D'après le dictionnaire, la seigneurie désigne au Moyen Âge tous les pouvoirs exercés par le seigneur sur sa terre et sur ceux qui y vivent. Les rapports entre les habitants de la seigneurie sont régis par un ensemble de règles complexes.

Le domaine seigneurial se divise en deux parties : d'un côté le domaine proche du seigneur avec sa résidence, ses terres et ses dépendances gérées en direct par le seigneur et son métayer\*... et de l'autre, hors du domaine proche, les tenues\* qui regroupées en villages sont exploitées par les paysans. Ces derniers, placés sous l'autorité du seigneur, étaient soumis à des redevances en argent, en nature et en journées de travail.

Ils étaient aussi tenus de suivre ou d'utiliser le moulin du seigneur. Sur notre territoire, soumis à l'usage local dit de Brouêrec\*, deux formes de location prédominent : le bail dit à domaine congéable\* et le métayage\*, réservé au métayer\* qui, exempté du fouage\*, jouissait d'un statut privilégié. Le seigneur pouvait avoir plusieurs métairies\* comme à Penhouët qui en comptait jusqu'à quatre.

## 1. Blason des familles

### Le Gouvello et de Grouchy

© F. Le Divenah pour GMVa

## 2. Château de Coëtcandec, rez-de-chaussée, escalier : écu au revers de la porte

© Service de l'Inventaire culturel - Région Bretagne

## 3. Gisant de Pierre IV Chohan, seigneur de Coëtcandec, en chevalier, église Notre-Dame de Locmaria-Grand-Champ

© F. Le Divenah pour GMVa



# LES HABITANTS, PETITES ET GRANDES SEIGNEURIES

## 1. Ancien manoir de la Saline, Vannes, dessin de Joseph Gousset

© Archives départementales du Morbihan 2 Fi

## 2. Manoir de Kérino, Vannes, dessin de Louis Galles, 1780 © Archives départementales du Morbihan 18 Fi

## 3. Manoir de Rulliac, Saint-Avé

© Alexandre Lamoureux

Les nobles du pays Vannetais sont de conditions bien différentes. À côté des grandes seigneuries établies dans l'entourage ducal, survit une petite noblesse nombreuse avec des revenus modestes. L'étude de la seigneurie bretonne entre 1450 et 1680 par Jean Gallet a révélé toute la hiérarchie et la diversité de ce sujet sur notre territoire. À travers les différents niveaux de cette hiérarchie seigneuriale, la complexité des relations demeure, tant dans la domination du territoire que dans l'exercice des droits qu'elle confère au niveau de la justice par exemple. Grandes, petites et moyennes seigneuries, sans compter les nombreuses sieuries\* non nobles qui se multiplient, composent la géographie foncière du Vannetais.

Les différences de fortune se traduisent dans les bâtiments édifiés. On peut opposer les petits manoirs comme Le Ténô à Plescop, le manoir de Kervelec un peu plus grand à Ploeren aux grandes demeures comme le Rulliac à Saint-Avé ou Le Plessis-Josso à Theix-Noyal.



# L'ENVIRONNEMENT NATUREL DES DEMEURES



**Le manoir breton idéal** © Juliette Kerdranvat

Châteaux et manoirs sont implantés dans un environnement dominé par trois milieux naturels : les bois, les surfaces cultivables et l'eau. Cet environnement est un milieu vivant où cohabite une riche biodiversité. Les espaces naturels comprennent des bois d'ornement dits de haute futaie qui entourent le logis avec ses rabines, allées bordées d'arbres. Il faut y ajouter les landes, les prés, les prairies, les vergers et des bois taillis pour le chauffage, la construction, les meubles, les outils, qui correspondent au domaine agricole exploitable.

La présence de l'eau est essentielle pour la culture et l'irrigation des terres mais aussi pour l'alimentation et l'hygiène. Elle constitue sans doute un argument de taille dans la recherche et le choix du site. Le moulin à eau, avec le ruisseau ou la rivière qui l'alimente, est souvent établi à proximité immédiate du domaine bâti, en fonction des impératifs topographiques.

# LE MANOIR, UNE PETITE EXPLOITATION AGRICOLE : COMPRENDRE LE DISPOSITIF

Rattrapés aujourd'hui par l'urbanisation, la plupart des lieux nobles sont à l'origine isolés. Le manoir ou le château forme avec ses dépendances une petite exploitation agricole. Le corps de logis est le centre de cette exploitation et s'accompagne d'un certain nombre de constructions et d'aménagements spécifiques liés au statut noble de son propriétaire. Le colombier\*, la chapelle, l'étang, le moulin et la métairie\* en sont les symboles. Les deux premiers en tant qu'édifices indépendants sont surtout le fait de grandes demeures.

Au centre du dispositif, les dépendances avec la cour, les écuries, la ferme, le four à pain, le pressoir, l'aire à battre et le puits s'organisent de chaque côté du logis, à l'intérieur de l'enceinte dont les murs sont percés par un portail à porte charretière et porte piétonne. Le domaine de Plessis-Josso nous fournit un bel exemple de cette organisation seigneuriale.

## 1. Vue extérieure du colombier du manoir de Bernus, Vannes

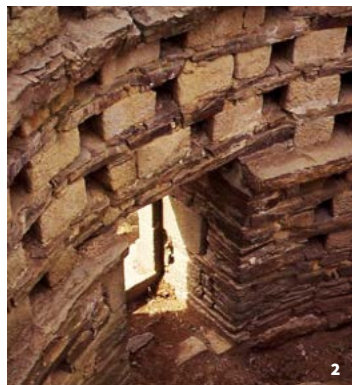
© F. Le Divenah pour GMVa

## 2. Vue intérieure du colombier du manoir de Bernus, Vannes

© Service de l'Inventaire culturel - Région Bretagne,  
Claudie Herbaut

## 3. Château du Pargo, chapelle, Vannes

© Service de l'Inventaire culturel - Région Bretagne,  
Bernard Bègne



# LA VIE DANS LE MANOIR ET LE CHÂTEAU



L'étude de nombreux manoirs et châteaux facilite l'approche que l'on peut avoir de la vie quotidienne, à l'intérieur des édifices. Les inventaires après-décès sont précieux pour identifier le rôle des pièces. Les maisons se composent invariablement d'une grande salle et d'une cuisine avec ou sans cellier, sorte de garde-manger. La salle est la plus grande pièce du logis pourvue d'une cheminée. C'est la pièce à vivre où l'on reçoit et où l'on prend ses repas. Située à côté, la cuisine se caractérise par plusieurs éléments : une grande cheminée, un évier de pierre, des armoires murales qui rendent compte de l'aménagement et de l'agitation qui devait y régner. À Coëtcandec, un passe-plat dans la cuisine, en communication directe avec la salle, facilite le service.

Quoique disparue aujourd'hui, la présence d'une grande salle, directement couverte par une charpente lambrissée en berceau se distingue encore dans l'architecture de certains logis. Cette mode très répandue au 15<sup>e</sup> siècle dans les manoirs bretons s'inspire des *hall houses*\* anglaises. Comme partout en Bretagne, pour des raisons de confort et parce que la mode était passée, ces salles hautes furent plafonnées sans doute au 16<sup>e</sup> siècle.

Le logis comprend à l'étage les chambres qui sont dépendantes les unes des autres, en l'absence de couloir. Elles se caractérisent par la présence de cheminées et peuvent être agrémentées de latrines en façade arrière et parfois de garde-robes. Autre particularité rencontrée dans certains manoirs, la présence d'une petite ouverture, un judas\*, qui permettait depuis une autre pièce de voir sans être vu.

L'emplacement et la forme de l'escalier dans le manoir influencent la distribution du logis. Il peut être en bois ou en pierre. L'escalier à vis dans œuvre\* jusqu'à deux par édifice comme à Kérat en Arradon s'ouvre généralement dans un angle de la salle, près de l'entrée et le plus éloigné de la cheminée. Les escaliers à vis hors-œuvre\* ou demi-hors-œuvre sont logés majoritairement dans des tours circulaires, la forme polygonale étant minoritaire. Ils sont positionnés sur l'élévation principale ou rejetés en façade postérieure. Dans le cas d'un plan en équerre, ils sont situés dans l'angle en façade antérieure.



4



5



6

Certains manoirs proposent au sommet de leur escalier une pièce destinée probablement à l'étude ou à la contemplation. Cette pièce est accessible par un petit escalier secondaire aménagé dans l'épaisseur des murs, comme à Kermainguy en Grand-Champ. Au 17<sup>e</sup> siècle, l'apparition des escaliers rampe sur rampe\* dans toute la profondeur du logis bouleverse cette distribution, dans le rôle de vestibule qu'ils assurent entre l'extérieur et l'intérieur.

La recherche de confort, de chauffage et d'éclairage plus performant, d'hygiène rendant la vie plus agréable ont influencé les aménagements des bâtisses. Des latrines sont présentes dans un certain nombre de maisons. Le décor, discret au démarrage, devient de plus en plus abondant sur les façades par la suite. L'ornementation sculptée autour des portes d'entrée et des lucarnes est précieuse pour déterminer l'âge des constructions. À l'intérieur, les cheminées des salles et des chambres comme à Coët candec sont les supports favoris des blasons des propriétaires. Le décor peint réapparaît quelquefois lors des travaux de restauration.



7

**1 et 2. Bol et pichet, poteries, 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècle**

© Collection Département du Morbihan

**3. Dessin du jardin du château du Pargo, Vannes, vers 1780.** Fonds privé

© Service de l'Inventaire culturel - Région Bretagne, Bernard Bègne

**4. Cruche, poterie en grès à glaçure verte, 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècle**

© Collection Département du Morbihan

**5. Cheminée, manoir de Kérino, Vannes**

© Service de l'Inventaire culturel - Région Bretagne, Guy Artur, Norbert Lambart

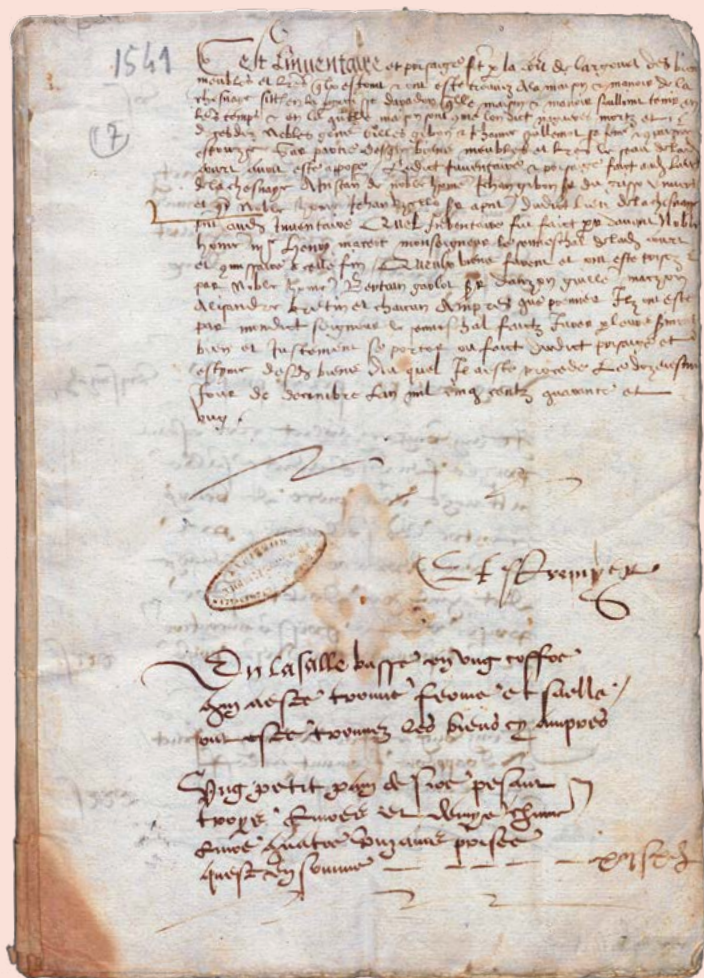
**6. Passe-plat du manoir de Coët candec, conservé au château de Pontivy** © Les Amis de Coët candec

**7. Charpente de la salle basse du logis, manoir du Granil, Theix-Noyal** © Service de l'Inventaire culturel - Région Bretagne, Guy Artur, Norbert Lambart

**Inventaire des meubles trouvés au manoir de La Chesnaye à Arradon, ayant appartenu à feus Gilles Gibon et Jeanne Guillemot, sa femme le 12 décembre 1541.**

**Situé en bordure de la rivière du Vincin, l'ancien manoir de La Chesnaye n'existe plus aujourd'hui. À sa place, le château actuel est une construction de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, largement remaniée ultérieurement. Mentionné dès 1443 comme lieu noble appartenant à Jean Guillot, la Réformation de 1513 l'attribue avec sa métairie\* à Gilles Gibon et sa femme.**

Les inventaires après-décès sont des documents extrêmement précieux. Conservé aux Archives départementales du Morbihan, cet inventaire dont nous donnons ici la partie concernant la chambre haute, révèle un manoir avec une salle basse sous charpente, couvert en chaume.



**Inventaire des meubles du manoir de La Chesnaye, Arradon, 1541**  
© Archives départementales du Morbihan E 1544



**Coffre de voyage,**  
**1<sup>re</sup> Renaissance française.**  
**Chêne sculpté à décor végétal,**  
**pieds en pattes de lion,**  
**1550-1560**

© Collection Département  
 du Morbihan

*Dans la chambre haulte dudict lieu :*

Ung grand vieil charlict a l'enticque faczon  
 avecq quatre quenouilles attachées

Ung vieil bancq a deux petitz coffres  
 fermans a cleffz et claveures

Ung vieil coffre en forme de huge fermant  
 a cleff et claveure

Item une veille paire d'armoires

Ung vieil coffre en forme de coffre a bahur  
 fermant a cleff et claveure

Une veille huge fermant a cleff et claveure

Ung vieil charlict sans quenouilles

Une petite table pliante

Ung bancq a deux boutz et deux coffres  
 fermans a cleffz et claffveure

Item ung vieil dressouer a deux armoires

Item ung petit coffre en forme de pepittre

Item une couectte de plume o son couettill  
 de linge et traversier estante ou lict devers  
 la court

Item ung failly langeul de bureau

Plus ung failly siel de lict

En l'aultre lict prez le feu une couectte  
 de plume

Item troys failliz langeulx de bureau  
 prisez l'un aidant a l'aultre ensembles

Item troys orillers de plume prisez  
 ensembles

Item ung molle a faire chandelle

Item une arboellestre o son tour

Plus cinq garrotz ferrez

Item ung mortz de bride neuf

Item ung couedn pour selle

Deux testieres de licoul de cuyr sans rangés

Item une testiere de bride de cuyr

Item deux houzeaulx ou puers d'avant  
 estimez par Uzello

Item ung lanouez de potin avecques sa chaine

Item une paire d'espousettes

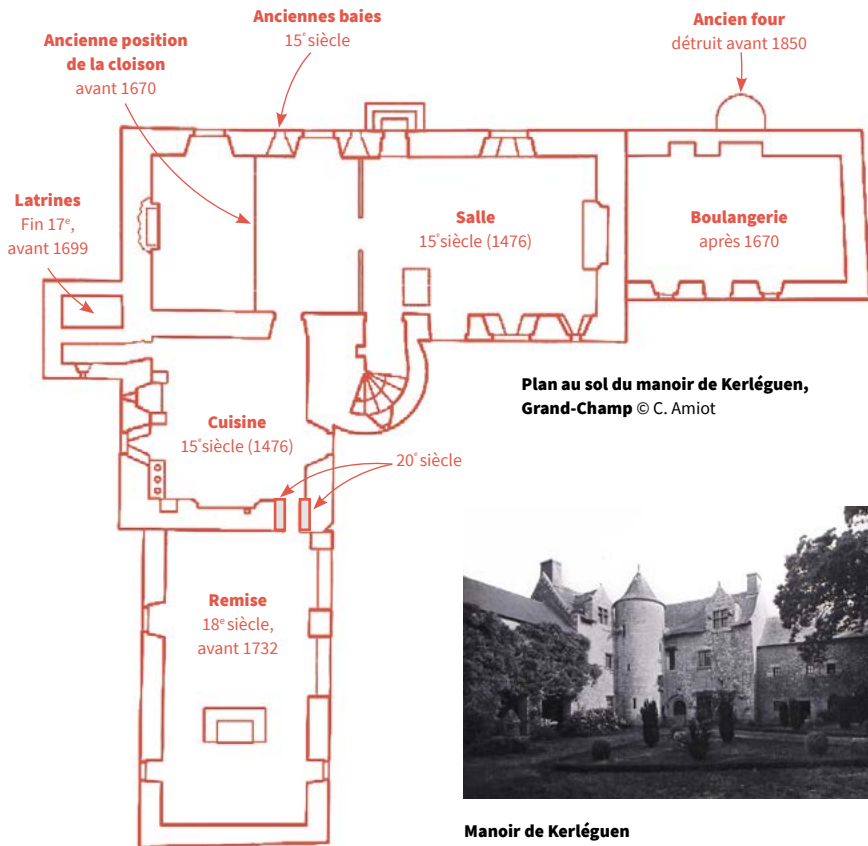
Item une hallebarde

Item une veille espee o son fourreau

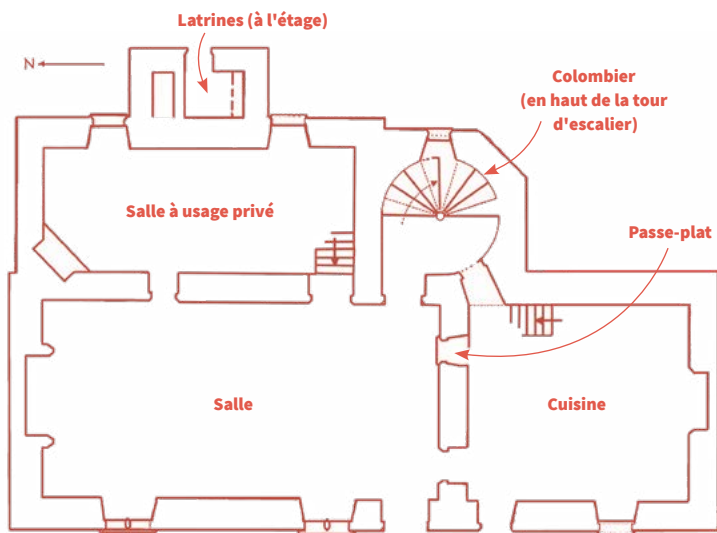
Item ung poignart en faczon de sanguededé

Item ung petit bourdon d'argent o sa  
 croguille

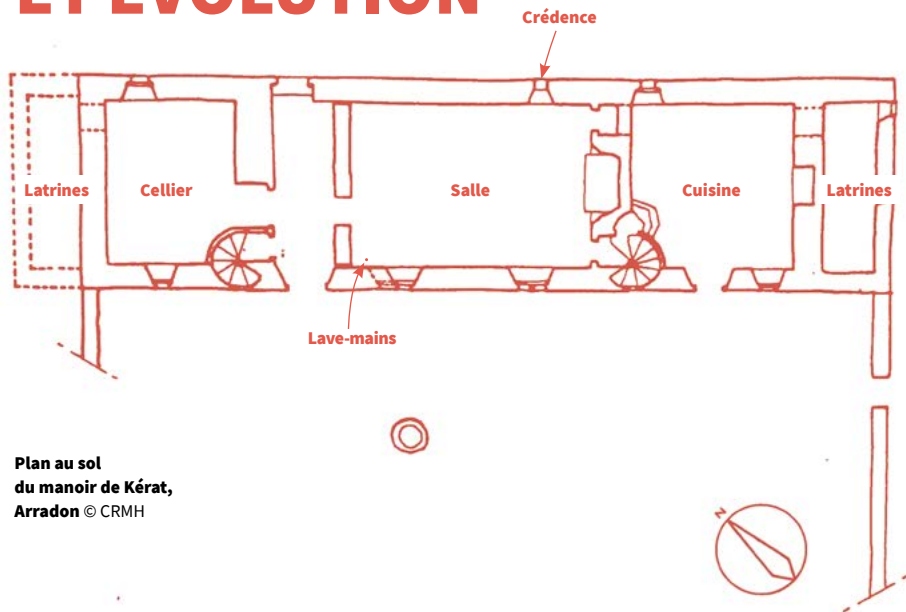
Item une petite bouette gamye de fer



**Manoir de Kerléguen**  
© Archives départementales du Morbihan 3 Fi 62



# FORMES ET ÉVOLUTION



**Plan au sol  
du manoir de Kérat,  
Arradon © CRMH**

Au niveau des plans, quatre types d'édifices se distinguent sur le territoire. Le nombre d'étages étant à peu près constant, c'est le nombre de pièces en rez-de-chaussée qui définit cette répartition typologique. La structure la plus simple, liée aux faibles moyens du propriétaire, est constituée d'une seule pièce en rez-de-chaussée surmontée d'une chambre.

Le second type qui n'existe qu'aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, se compose d'une salle sous charpente associée à une cuisine et à un cellier. Ces deux pièces sont surmontées ou non d'une chambre.

La troisième formule, qui devient quasi la règle à partir du 16<sup>e</sup> siècle, comporte généralement une cuisine et une salle en rez-de-chaussée surmontées de deux chambres. Le rez-de-chaussée se double parfois d'un cellier en façade postérieure.

L'escalier situé dans le logis au départ prend place ensuite dans une tourelle demi-hors-œuvre, antérieure ou postérieure. Ce plan allongé, réservé aux grands manoirs, peut avoir d'autres développements.

La dernière formule est le plan en équerre ou en L assez peu utilisé sur le territoire. Perennès en Surzur, Kerléguen en Grand-Champ et La Grandville en Brandivy correspondent à cette typologie de deux corps reliés entre eux par un escalier.

Sur notre territoire, le granit constitue la pierre dominante des constructions élevées en moellon équarri et en pierre de taille pour l'encadrement des baies. Même si la couverture en ardoise prédomine, les archives révèlent des toitures en chaume.

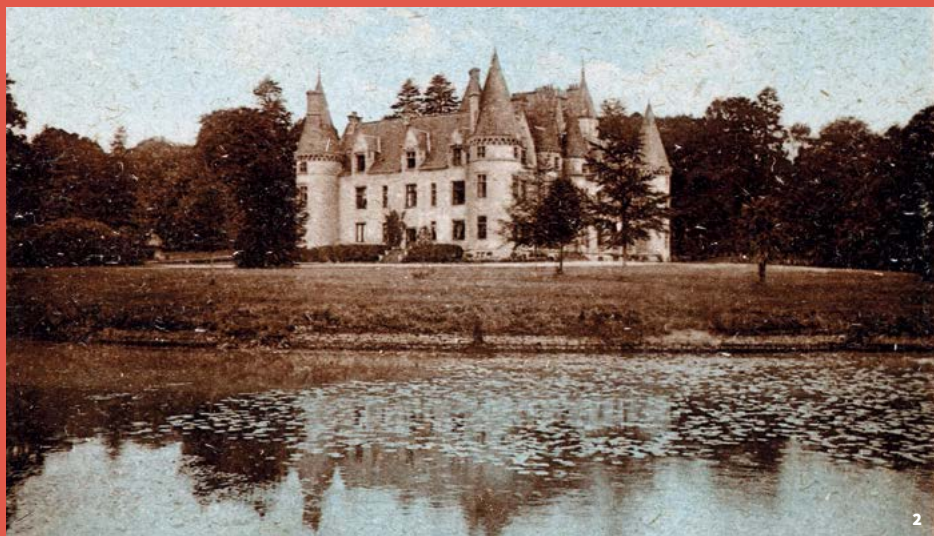


**1. Ferme Le Drevo (manoir de Kérat),  
dessin par Louis de Dax, 16 avril 1864**  
© Archives départementales  
du Morbihan 2 Fi 837

**2. Le château de Trédion**  
© Archives départementales  
d'Ille-et-Vilaine 6 Fi

**3. Le château de Suscinio, Sarzeau,  
1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle**  
© Archives départementales  
du Morbihan 20 Fi

**4. Le manoir de Kergal  
avant restauration, Brandivy**  
© Archives départementales  
du Morbihan 3 Fi



# LORSQUE LES FONCTIONS ET LES PROPRIÉTAIRES ÉVOLUENT ...

Le déclassement en fermes de certaines propriétés nobles apparaît déjà au 17<sup>e</sup> siècle. La concentration par alliance des terres nobles entraîne l'abandon de la demeure ancestrale. Laissé au fermier, le logis seigneurial se modifie dans son usage. Après la Révolution, la fiscalité sur le nombre des portes et fenêtres entraîne bon nombre de conséquences au niveau architectural et sur le plan de la santé.

Parallèlement, on observe à cette époque la recrudescence de chantiers de restauration ou la reconstruction de somptueuses demeures ou de néo-châteaux dans des styles appartenant presque tous à ceux du passé : néo-classique, néo-gothique ou néo-renaissance. Les châteaux de Meudon (Vannes), de Kerfily (Elven) et de Trédion sont des beaux exemples de reconstructions 19<sup>e</sup> siècle.

Au début du siècle dernier, les anciens manoirs sont pour les architectes des sources d'inspiration dans leurs projets de maisons de plaisance ou de villégiature. Ils y puisent les éléments les plus significatifs : tour d'escalier, lucarnes. Le logis moderne de Kerverho à Arradon, construit vers 1905, à côté de l'ancien manoir surprend par ses ouvertures et son décor de façade.

À la fin du 20<sup>e</sup> siècle, l'arrêt de nombreuses exploitations agricoles entraîne la vente ou la restauration de l'ancien manoir quand il n'est pas tout simplement détruit.

La restauration du château de Suscinio est certainement l'exemple le plus exceptionnel du territoire. Classé dès 1840, sur la première liste nationale des Monuments établie par Prosper Mérimée, il est acquis en 1965 par le département du Morbihan, dans un état de décrépitude avancée.

Les premiers travaux de consolidation débutent dès l'année suivante, mais il faut toute la force de persuasion du Conseil Général de l'époque pour convaincre les autorités culturelles nationales de permettre la restauration du château et notamment la restitution des toitures. Sous prétexte que Suscinio avait été classé en tant que ruine, l'Etat s'y oppose longtemps. Aujourd'hui, au terme de près de 60 ans de travaux gigantesques, le château a retrouvé une grande partie de sa splendeur.

Ces dernières années, des projets à vocation économique ont entraîné des restaurations ambitieuses pour redonner vie à ce patrimoine. Les châteaux de Liziec, du Mézo en Ploeren et du Nédo en Plaudren ont ainsi fait peau neuve.

# CARTE

## DES MANOIRS ET CHÂTEAUX PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE



**ATTENTION, LES MANOIRS ET CHÂTEAUX SONT PRIVÉS.**

**Pour profiter des manoirs et châteaux qui ouvrent leurs portes et leurs jardins lors des Journées Européennes du Patrimoine et des Rendez-Vous aux Jardins, renseignez-vous sur le site national.**

\*Carte réalisée d'après l'Inventaire du Patrimoine. Tout enrichissement est le bienvenu.



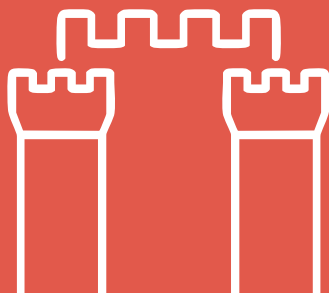
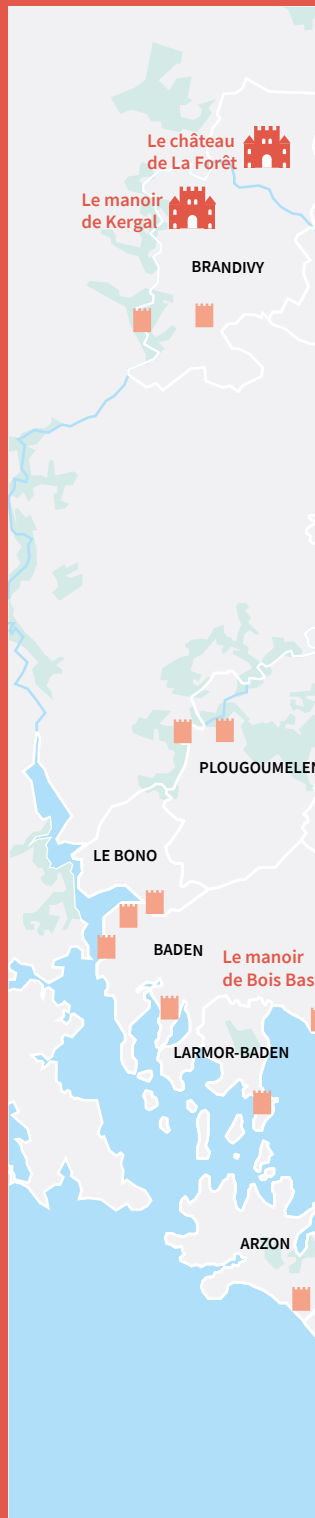
Manoirs et Châteaux du Parcours

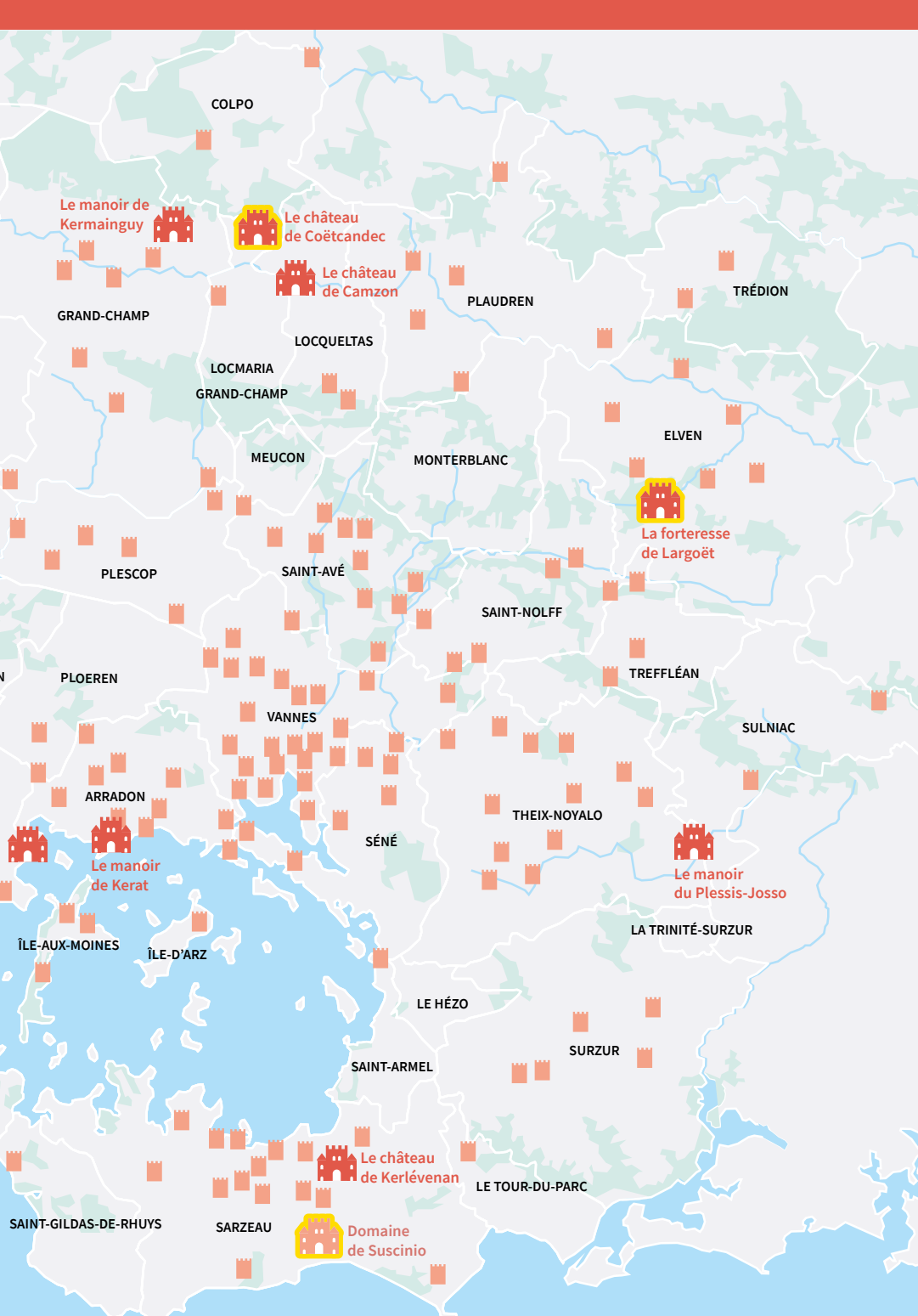


Manoirs et Châteaux présents sur le territoire



Châteaux ouverts au public





# LE PARCOURS



## LE CHÂTEAU DE LA FORÊT – BRANDIVY

Au cœur des temps féodaux, l'émergence de plusieurs fortifications de terre ou mottes castrales érigées en bordure du Loc'h, rappelées sur le cadastre ancien, sont les signes d'une importante présence seigneuriale à cette époque. Attesté dès le Moyen Âge, le château de La Forêt en lien avec les seigneurs de Lanvaux, construit et reconstruit depuis le 10<sup>e</sup> ou le 11<sup>e</sup> siècle demeure aujourd'hui sous d'imposantes ruines. Il était situé à moins d'un kilomètre au sud-est de l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Lanvaux.

L'édifice se présente en bordure de la rivière du Loc'h, qu'il surplombe. Des sources confirment la présence d'un étang dès le 17<sup>e</sup> siècle entraînant sans doute la construction d'un moulin, disparu vers 1830.

Aujourd'hui propriété de l'Agglomération, la motte féodale et l'ancien bâti du moulin, situés au cœur d'un projet de renaturation du site, feront bientôt l'objet de sondages archéologiques accompagnés d'une étude historique pour nous donner une lecture ancienne du paysage et nous permettre de mieux cerner les liens entre motte et moulin.



**1. Vestiges de la motte castrale de La Forêt**

© F. Le Divenah pour GMVa

**2. Plan cadastral de Grand-Champ, section A, 4<sup>e</sup> feuille, 1850** © Archives départementales du Morbihan 3 P

**3. Plan de la forest ou parc de Lanvaux, J.-B. Robert, vers 1750** © Archives nationales, cartes et plans, N/III/ Morbihan/3



**1. Tour, châtelet d'entrée et donjon de Largoët**

© Commune d'Elven

**2. Vue intérieure du donjon de Largoët**

© Alexandre Lamoureux

## LA FORTERESSE DE LARGOËT - ELVEN

À douze kilomètres de Vannes et à moins de trois kilomètres du bourg d'Elven, la forteresse de Largoët est le monument central d'une châtelainie\* qui regroupe une douzaine de paroisses, des landes de Lanvaux aux rivages de Baden et Arradon. Nichée dans un cadre naturel remarquable, la seigneurie est connue depuis le 11<sup>e</sup> siècle. Par alliance, elle échoit à Jean IV de Rieux, maréchal de Bretagne, proche conseiller du duc François II et tuteur de sa fille Anne.

Le site se compose d'un châtelet d'entrée\* adossé à des courtines\* du 13<sup>e</sup> siècle, une tour ronde de quatre étages et un donjon. L'ensemble est encerclé par des douves asséchées l'été et un étang du siècle dernier. Le plus spectaculaire demeure le donjon résidentiel octogone du 15<sup>e</sup> siècle de 57 mètres de hauteur, un des plus hauts de France. Sa construction en revient très probablement à Jean IV. Huit niveaux et 28 pièces comprenant salles, chambres, garde-robes, chapelle et oratoires, chartrier\* et latrines composent le programme résidentiel. Avant 1487, la tour maîtresse est surélevée de deux niveaux éclairés par deux lucarnes. Les restes d'une chapelle extérieure datant du milieu du 15<sup>e</sup> siècle sont encore visibles ainsi que le logis nord datant du 17<sup>e</sup> siècle.



2



## MANOIR DE KÉRAT - ARRADON

La proximité de la mer joua-t-elle un rôle dans l'implantation du manoir de Kérat ? Probablement, comme en témoignent bien d'autres cas autour du golfe. La première mention connue de Kérat apparaît en 1446 dans les « Réformations et Montres de la noblesse aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles » : le lieu est alors propriété de Loys ou Louis (de) Rédoret sans doute à l'origine de la construction du manoir vers 1400. Le mariage de sa fille Perrine Rédoret, avec Olivier d'Aradon vers 1480, fait tomber le domaine dans l'escarcelle des possessions de cette famille, propriétaire du château de Kerran, situé à quelques pas de Kérat.

Le manoir occupe le côté nord-est de la cour close dont les côtés nord-ouest et sud-ouest sont en partie bordés par des dépendances du 19<sup>e</sup> siècle qui ont remplacé d'anciens communs. Le plan du logis est conçu selon un schéma fréquent au 15<sup>e</sup> siècle : la salle au centre est encadrée à l'est par la cuisine, à l'ouest par un cellier, ces deux pièces communiquant chacune avec un appentis à étage. Implanté à faible distance du chemin d'embarquement de la pointe d'Arradon, Kérat assurait peut-être un rôle de surveillance du passage vers l'Île-aux-Moines.

Le nombre de boulins\* à pigeons en façades ouest et est, en fonction de la superficie des terres, accrédite le statut noble du lieu. Au centre, une salle sous charpente qui est une caractéristique répandue au 15<sup>e</sup> siècle dans les manoirs bretons, se distingue encore dans l'architecture du logis. Dans l'axe des murs séparant la salle basse sous charpente des pièces latérales, deux escaliers à vis dans oeuvre mènent aux chambres sous charpente qui à l'origine occupaient le comble à surcroît aux extrémités du logis. La salle basse fut sans doute plafonnée au 16<sup>e</sup> siècle : l'ouverture de fenêtres interrompant le pigeonnier mural. L'une d'elle est décorée d'un appui mouluré et éclaire ce nouvel espace à usage de grenier. Le décor à Kérat reste limité. La porte d'entrée à colonnettes est sculptée au sommet d'une tête. Les crossettes\* des deux pignons portent également chacune un masque symbolisant sans doute les propriétaires. Les souches des cheminées décorées d'arcatures contribuent à la qualité de l'ensemble.

### 1. Le manoir de Kérat, façade sur cour

© Frédéric Baschet

### 2. Plan cadastral d'Arradon, section E, 2<sup>e</sup> feuille, 1851

© Archives départementales du Morbihan 3 P



## LE MANOIR DE BOIS BAS – BADEN

Situé au bord du golfe, aux environs de Penmern en Baden, la petite seigneurie de *Boysbas* pose comme Kérat la question du rôle de l'eau dans l'implantation de la maison noble. La première mention du manoir apparaît dans la réformation\* de 1536 comme appartenant à Guillaume Régnaud. Le manoir est vraisemblablement construit dans la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> siècle. Les déclarations écrites signalent la présence d'une métairie\* noble et d'une tenue\* à domaine congéable\* situées à proximité. La chapelle avec pigeonnier\* à l'est, est mentionnée dans un aveu\* de 1675. Le logis, en moellon de granite, à l'exception de la lucarne, en pierre de taille, comprend un étage carré sous un comble à surcroît. La salle se double d'un corps de cellier et latrines aussi profond que l'escalier, en façade arrière. Une dépendance est construite à l'ouest de l'enclos.



**1. Vue aérienne du manoir**

© Service de l'Inventaire culturel-Région Bretagne,  
Guy Artur, Norbert Lambart, 1991

**2. Chapelle du manoir** © Claire Lainé

**3. Manoir de Bois Bas, élévation nord-ouest**

© Archives départementales du Morbihan 3 Fi



## LE MANOIR DU PLESSIS-JOSSO – THEIX-NOYALO

Le manoir du Plessis est, à partir du 14<sup>e</sup> siècle au moins, le siège d'une seigneurie de moyenne importance appartenant alors à la famille Josso qui lui adjoint ce nom. La première construction est attribuée à Sylvestre Josso, écuyer du duc de Bretagne Jean III, vers 1330. Au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, la famille Josso compte deux conseillers au Parlement de Bretagne. Cette noble habitation évoque ainsi l'essor de la construction manoriale initié dans l'entourage ducal, par des officiers ou des serviteurs des ducs disposant de moyens financiers importants. Ces hauts personnages sont ouverts aux influences extérieures et servent, en même temps que le duché leur propre ascension sociale. Siège d'une ancienne et importante seigneurie qui rayonnait sur plus d'une quinzaine de villages, le Plessis-Josso réalise le type complet du château 15<sup>e</sup> siècle inclu dans une enceinte fortifiée. De l'ancienne avenue, on aperçoit la haute et longue courtine\* à parapet crénelé qui se développe depuis l'étang jusqu'à l'entrée.

Le grand corps de logis de plan rectangulaire témoigne de plusieurs époques de construction. La partie ouest, à gauche de la tour d'escalier serait la plus ancienne et remonterait à la seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, le logis principal, à droite de l'escalier, est ajouté et plusieurs fois modifié au cours de ce siècle. Plusieurs poutres de cette partie ont été datées du milieu du 15<sup>e</sup> siècle par dendrochronologie\*. À l'est du logis se trouve un pavillon carré ajouté sous Louis XIII et remanié au 17<sup>e</sup> siècle. À noter la tourelle d'escalier hexagonale en façade principale à côté de la porte. Du côté de l'étang, la tour d'angle flanque les courtines\* du sud et de l'ouest. Le moulin à eau du 18<sup>e</sup> siècle, transformé en habitation, a conservé sa distribution d'époque. Les murs qui clôturent les anciens jardins à l'est constituent une seconde enceinte fortifiée où se situaient le colombier\* et l'ancienne chapelle castrale.

### 1. Manoir de Plessis-Josso, vue aérienne

© Alexandre Lamoureux

### 2. Manoir de Plessis-Josso, vue générale sud

© Alexandre Lamoureux



## COÛTCANDEC – LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Avec le temps, certains manoirs se transforment en châteaux, à l'image du manoir médiéval de Coëtcandec qui a subsisté malgré les agrandissements ultérieurs. Le manoir fut partiellement reconstruit entre 1530 et 1550 par Pierre IV Chohan car le site apparaît déjà dans les textes vers 1375. Avec ses trois pièces en rez-de-chaussée et son escalier à vis sur la façade arrière, l'édifice appartient à une formule très appréciée en Bretagne.

Il comprend au rez-de-chaussée une salle attenante à la cuisine avec passe-plat. La salle se double d'une pièce annexe avec cheminée, aussi profonde que l'escalier en façade arrière ; ce qui donne au manoir son plan en L. L'étage se compose de 2 chambres avec garde-robes et latrines.

C'est surtout par son ornementation fidèle à la tradition gothique et son décor exceptionnel de blasons que le manoir surprend. L'édifice passe dans la famille Bourdonnay au 17<sup>e</sup> siècle et fera l'objet au 19<sup>e</sup> siècle d'un agrandissement à ses extrémités nord et sud dont on voit les vestiges aujourd'hui. Les travaux portent également sur le mur d'enceinte côté nord. Le plan cadastral de 1850 décrit le domaine direct de la seigneurie avec les communs, la chapelle, les jardins à l'intérieur de l'enceinte. On retiendra aussi l'environnement naturel et isolé du manoir, les bois de Chohan, les allées d'accès à l'édifice et les ruisseaux du Rodoué et de Gouech qui affluent vers le Loc'h.

### 1. Manoir de Coëtcandec, façade est

© Les Amis de Coëtcandec

### 2. Manoir de Coëtcandec, façade ouest, porte d'entrée, détail

© F. Le Divenah pour GMVa

### 3. Vue du château de Coëtcandec, vers 1930

© Musée de Bretagne





## LE MANOIR DE KERGAL - BRANDIVY

Kergal est un bel exemple de manoir construit en deux campagnes de construction très rapprochées. La première campagne est menée par Jean Danielo, chanoine et archidiacre de Vannes en 1509, poursuivie après son décès par son frère Pierre qui lui succède dans ses charges. Cette double entreprise est confirmée par l'analyse dendrochronologique\* de sa charpente qui date la première campagne de 1518-1520 et la seconde de 1550. Les recherches historiques réalisées dans le cadre de la restauration récente du manoir ont aussi permis de préciser l'histoire de cette grande seigneurie qui s'étendait sur plusieurs villages alentours avec colombier\*, chapelle, métairies\* et droit de moulin. Le corps de logis orienté sud conserve les traces de la combinaison de ces deux bâtiments accolés et construits l'un après l'autre.

Le premier édifié se situe à l'ouest et se distingue par ses ouvertures, une fenêtre à meneaux et une lucarne de toit à gables et crossettes\*, portant les armes des Danielo et sa porte d'entrée en anse de panier. La circulation au sein de ce premier édifice était assurée par une tour d'escalier circulaire à l'arrière. La seconde partie du logis, à l'est, est marquée par une lucarne à fronton circulaire portant une coquille Saint-Jacques et deux baies au premier étage ornées de pilastres. Une tour d'escalier qui s'ouvre sur la cour termine ce logis à l'est.

Le manoir qui, avec le temps était devenu une ferme, a fait l'objet d'une remarquable restauration, confiée à des entreprises locales dans le respect des savoir-faire anciens.

### 1. Manoir de Kergal, façade sud

© F. Le Divenah pour GMVa

### 2. Manoir de Kergal, façade sud, lucarne

© Alexandre Lamoureux





**1. Manoir de Kermainguy, vue sud-est**

© F. Le Divenah pour GMVa

**2. Allée de Kermainguy**

© F. Le Divenah pour GMVa

## LE MANOIR DE KERMAINGUY – GRAND-CHAMP

Le manoir de Kermainguy prend place au 15<sup>e</sup> siècle entre les landes de Lanvaux au nord et la vallée fertile du Loc'h. À cette époque, le pays de Grand-Champ est le siège de plus d'une douzaine de petites seigneuries laïques dont celle de Kermainguy qui assure localement l'autorité de Largoët. L'occupation antérieure du site est attestée dès l'époque préhistorique par une sépulture mégalithique, au Moyen Âge par une ancienne fortification de terre à l'est du manoir et au sud par une motte féodale. Le manoir est construit pour Jehan de Muzillac, un familier du duc, et passe ensuite entre les mains de Cyprienne de Rohan au 16<sup>e</sup> siècle dont la fille épouse François de Rieux, fils de Jean IV, seigneur de Largoët.

Orienté à l'est, le logis de plan rectangulaire comprend cave, rez-de-chaussée, étage surmonté d'un étage de comble, accessibles par un escalier à vis dans une tour hexagonale hors œuvre sur cour. L'accès à l'édifice se situe à droite de l'escalier et dessert la salle. L'étage et le comble de cette partie latérale droite ont été détruits par un incendie. Un autre petit escalier réalisé dans l'épaisseur du mur au dernier niveau de la tour d'escalier

donne accès à un petit cabinet de travail garni d'une cheminée. Au sud de l'escalier, se trouvent une salle à usage privé et la cuisine accompagnée d'un cellier. L'étage est pourvu de chambres, l'une équipée de garde-robe et latrines. Les ouvertures anciennes n'ont pas subi de grandes modifications, si ce n'est la création dans l'ancienne cuisine d'une porte d'entrée donnant sur la cour. Située à La Motte Kermainguy, la chapelle dont quelques éléments subsistent a été transformée en grange à la Révolution. Le colombier\* a disparu. Le moulin à eau, secondé par un moulin à vent, subsiste près de son étang.

À signaler, un procès-verbal daté 1658, dressé pour effectuer des réparations nécessaires, nous permet de prendre connaissance du manoir et de ses dépendances à cette époque. L'édifice a bénéficié d'une restauration de qualité qui a redonné au manoir toute son authenticité.



## LE CHÂTEAU DE CAMZON – LOCQUeltas

Le site s'inscrit sur un promontoire dominant la vallée du Loc'h, bordé au nord et à l'ouest par la rivière éponyme et le ruisseau de Camzon. L'étude des sources historiques et l'état actuel du domaine ont révélé deux constructions antérieures au château existant. Ainsi, succédant à un premier manoir médiéval édifié par les Camzon, proches du domaine ducal, une autre construction est entreprise au 17<sup>e</sup> siècle par Donatien de Maillé. De cette époque, datent les anciens communs, disposés en L au sud du nouveau logis, dont de remarquables écuries. Le colombier est situé au nord.

Le château actuel est bâti à l'emplacement de l'ancien château. Il s'apparente davantage à une belle « Maison de Plaisance » construite pour Louis Le Tellier vers 1861, sur les plans de l'architecte lorientais Louis Marsille.

L'édifice est composé d'un corps de logis rectangulaire accosté au sud de deux tours polygonales encadrant la façade principale. Dans l'habillage de ses façades, il est caractéristique du recours aux styles historiques, ici néo-renaissance, très fréquent à cette époque. Les deux tours d'angle, les hautes lucarnes et le rythme des toitures ainsi que les enduits et les décors en staff aux tons clairs qui évoquent les châteaux du Val de Loire marquent ainsi ce goût pour l'éclectisme.



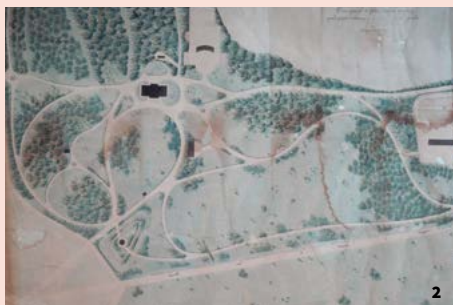
### 1. Château de Camzon

© Claudie Herbaut, historienne du patrimoine

### 2. Colombier © F. Le Divenah pour GMVa

### 3. Château de Camzon, écuries

© Claudie Herbaut, historienne du patrimoine



## LE CHÂTEAU DE KERLEVENAN – SARZEAU

La construction du château pour le marquis de Kerlévenan débute en 1784 sous l'égide de l'architecte Jacques-François Jouanne, après la destruction de l'ancien manoir familial et les aménagements du parc, la construction des écuries et des fabriques de jardin. Mais les événements révolutionnaires stoppent le chantier, repris en 1827 par le fils de Jacques-Armand de Gouvello et dirigé par Augustin Caristie, architecte de renom. La façade principale de la bâtisse orientée nord-ouest devant la « petite mer » pour contempler le paysage maritime et les jardins est un des points forts du programme. L'architecture de l'édifice l'est tout autant. Double en profondeur, le plan privilégie l'axe central : entrée-grand-salon, mis en évidence sur chaque façade par un léger avant-corps souligné au nord par une colonnade corinthienne dotée d'un escalier droit et au sud par des pilastres, selon un principe néo-classique. Le toit est bordé par une balustrade qui lui confère un faux-air de toit plat.

L'entrée en façade sud permet de rejoindre par le vestibule central le grand-salon qui s'ouvre sur le parc et qui distribue de chaque côté les autres pièces nobles en enfilade : la grande salle à manger, le bureau, la bibliothèque, le boudoir. À l'étage, se trouvent les chambres. En 1849-1850, de nouveaux plans de jardin dans un style à l'anglaise sont réalisés par les architectes Chapelain et Lavenant. Les châteaux de Truscat et du Neret situés à proximité, reconstruits également, témoignent comme Kerlévenan, d'une véritable culture aristocratique en place depuis longtemps le long des calmes rives du Golfe.



1. Château de Kerlévenan, vue nord-est © F. Le Divenah pour GMVa

2. Plan général de jardin anglais paysagé pour la propriété de Kerlévenan par MM. Chatelain et Lavenant, architectes, vers 1850 © Archives départementales du Morbihan 31 J 833

3. Dessin du château de Kerlévenan © Archives départementales du Morbihan 31 J 833



## POUR EN SAVOIR PLUS

Chatenet, M., Mignot, C. (dir), C. Amiot, R. Bertrand, C. Douard, A. Droguet, J. P. Ducouret, P. Gandreuil, J. Kerhervé, M.-D. Menant, J.-J. Rioult, C. Toscer, *Le Manoir en Bretagne 1380-1600*, éditions du patrimoine, 1999

Danet, G., *Grand-Champ au pays de Lanvaux, Contributions à l'histoire d'une commune*, 2011

Douard, C., Kerhervé, J., *Manoirs, une histoire en Bretagne*, Locus-Solus, 2021

Gallet, J., *La seigneurie bretonne. 1450-1680. L'exemple du Vannetais*, Paris, 1983

*Portraits de châteaux*, Catalogue d'exposition, Conseil départemental du Morbihan, 2019

Toscer, C., « Manoirs de la périphérie vannetaise », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 125, 1999, p. 257-279

## RESSOURCES EN LIGNE

Glad, l'appli qui fait vivre le patrimoine breton  
<https://glad.bzh/>

Inventaire général du patrimoine culturel, Région Bretagne  
<https://patrimoine.bzh/>

## GLOSSAIRE

**Aveu** : déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief

**Boulin** : trou pratiqué dans un mur de colombier et servant de nid aux pigeons

**Chartrier** : pièce destinée à conserver les archives des seigneurs

**Châtellenie** : très grande seigneurie

**Châtelet d'entrée** : ouvrage formé de tours défendant l'entrée d'un château

**Colombier ou pigeonnier** : est un édifice destiné à loger et à élever des pigeons domestiques

**Courtine** : mur de fortification

**Crédence** : niche pratiquée dans un mur

**Crossette** : sur un pignon, première pierre taillée faisant saillie et portant parfois un décor sculpté

**Dendrochronologie** : méthode scientifique permettant d'obtenir des datations de pièces de bois à l'année près, en comptant et en analysant la morphologie des anneaux de croissance des arbres

**Domaine congéable** : type de contrat entre propriétaire terrien et exploitant agricole

**Escalier à vis** : escalier tournant dont les extrémités centrales des marches sont superposées de manière à former un noyau central

**Escalier dans-œuvre** : escalier intérieur

**Escalier hors-œuvre** : escalier extérieur

**Escalier rampe sur rampe** : escalier tournant à retours, formé de volées droites parallèles et de sens contraires et sans jour central

**Façade ordonnancée** : composition rythmée d'une façade

**Fouage** : impôt qui se payait par foyer

**Hall houses** : forme d'architecture vernaculaire médiévale traditionnelle de maison de campagne du Royaume-Uni

**Judas** : petite ouverture pour surveiller sans être vu

**Métairie** : propriété foncière du seigneur sous le régime du métayage

**Métayer** : personne qui prend à bail et fait valoir un domaine sous le régime du métayage

**Réformation** : contrôle de l'état de noblesse

**Seigneurie** : liens entre seigneur d'une terre et ses habitants relevant du droit féodal

**Sieurie** : petit manoir

**Tenue** : exploitation agricole

**Usement** : ancien terme de droit et nom donné, en Bretagne, aux usages locaux

« LES SEIGNEURIES ET LES SIEURIES ÉTAIENT TRÈS NOMBREUSES ; C'EST UN PREMIER TRAIT DE LA GÉOGRAPHIE FÉODALE. DANS LE VANNETAIS DU XV<sup>E</sup> SIÈCLE, IL Y EN AVAIT PLUS DE 350, SOIT CINQ OU SIX PAR PAROISSE. »

Jean Gallet, *La Seigneurie bretonne (1450-1680), l'exemple du Vannetais*, 1983

### VANNES, GOLFE DU MORBIHAN ENTRE PETITE MER ET PAYS VERT

Le Pays d'Art et d'Histoire de Vannes Golfe du Morbihan, entre petite mer - pays vert, appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Le ministère de la Culture attribue l'appellation Ville ou Pays d'Art et d'Histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine.

Il garantit la compétence des guides-conférenciers et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du 21<sup>e</sup> siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de 207 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France. En Bretagne : Lorient, Concarneau, Quimper, pays de Quimperlé, Brest, pays de Lannion-Trégor, pays de Morlaix, pays de Pontivy, Dinan, Fougères, Dinard, Vitré et Rennes Métropole bénéficient avec Vannes, Golfe du Morbihan de l'appellation Villes ou Pays d'Art et d'Histoire.

### INFOS PRATIQUES RENSEIGNEMENTS

#### Service Pays d'art et d'histoire

31 rue Thiers 56000 Vannes - 02 97 44 52 02  
pays.art-histoire@gmvagglo.bzh

#### Limur : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

31 rue Thiers 56000 Vannes  
02 97 44 52 02 - ciap-limur@gmvagglo.bzh  
www.ciap-limur.bzh

#### Office de tourisme Vannes - Golfe du Morbihan

Quai Tabarly - 56000 Vannes - 02 97 47 24 34  
tourisme@golfedumorbihan.bzh  
www.golfedumorbihan.bzh

#### Réalisation :

Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération :  
service Pays d'art et d'histoire, Claire Lainé

#### Publication : mars 2026

#### Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements :

Les propriétaires des manoirs et châteaux,  
le service valorisation et conservation du patrimoine  
du Conseil départemental du Morbihan,  
les Archives départementales du Morbihan,  
Claudie Herbaut, historienne du patrimoine,  
Catherine Toscer, conservatrice du patrimoine  
au Service de l'Inventaire culturel-Région Bretagne

#### Crédits photos de la page de couverture

Un manoir idéal breton © Juliette Kerdranvat

#### Impression : Concept Imprimerie, Hennebont

#### Maquette

BELICE DESIGN - Stéphanie Belice

d'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2018

